

Règlement – Jeu-Concours “Noël des Clubs”

1. Organisateur

Le jeu-concours “Noël des Clubs” est organisé par **Casal Sport**, dont le siège social est situé 1 rue Blériot 67120 Altorf. Le jeu concours est ouvert à tous les clubs et associations sportives situés en France métropolitaine.

2. Période du jeu

Le jeu se déroule du **5/12/2025** au **05/01/2026** inclus.

Les inscriptions enregistrées après cette période ne seront pas prises en compte.

3. Conditions de participation

Le jeu est ouvert à :

- Tous les **clubs sportifs affiliés** à une fédération, en **France**.
- Une seule participation par club.

La participation est **gratuite**, sans obligation d’achat.

4. Modalités d’inscription

Pour participer, le club doit :

1. Remplir le formulaire d’inscription
2. Une seule participation par club est autorisée
3. Fournir des informations exactes et complètes,
4. Être affilié à une fédération
5. Accepter la présente réglementation et la mention RGPD.

Toute inscription incomplète ou erronée pourra être invalidée.

5. Désignation des gagnants

Le **tirage au sort** sera effectué entre le **12 et le 16 janvier 2026** par **Casal Sport**

Les gagnants seront contactés par email et éventuellement par téléphone.

Les résultats pourront être publiés sur les réseaux sociaux et le site web de Casal Sport.

En cas de non-réponse dans un délai de **7 jours**, le lot pourra être attribué à un autre participant.

6. Dotations

Les lots mis en jeu sont :

- **1er Prix : 600 € TTC en bons d’achat Casal Sport**
- **2e Prix : 300 € TTC en bons d’achat Casal Sport**

- **3e Prix : 200 € TTC en bons d'achat Casal Sport**

Les bons sont valables sur le site casalsport.com, sur l'ensemble des produits proposés (hors frais de port). Ils sont valables pendant 6 mois à compter de leur date d'émission.

Les dotations ne peuvent faire l'objet d'aucun échange, remboursement ou contrepartie financière.

8. Responsabilité

Casal Sport se réserve le droit de :

- Modifier, écourter, prolonger ou annuler le jeu en cas de force majeure,
- Annuler la participation de tout club ayant fourni des informations frauduleuses.

La responsabilité de Casal Sport ne saurait être engagée en cas :

- de dysfonctionnement internet,
- d'erreur de saisie par le participant,
- d'impossibilité de contacter le gagnant.

9. Données personnelles (RGPD)

Conformément à la réglementation en vigueur sur la protection des données personnelles (Règlement Général sur la Protection des Données – RGPD) :

- Les informations collectées sont destinées à la gestion du jeu concours et à l'organisation des échanges commerciaux et des communications avec Casal Sport.
- Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données.
- Pour exercer ce droit, les participants peuvent contacter Casal Sport à l'adresse suivante : mail@casalsport.com
- Les données ne seront pas transmises à des tiers à des fins commerciales sans consentement explicite.

10. Acceptation du règlement

La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.